

Termes de références pour la conception et la diffusion d'une campagne digitale de promotion du MOOC sur l'habilitation des jeunes au Maroc auprès des communautés virtuelles

Période de la prestation	30 jours
Date de début	24 Mai 2023
Date de fin	04 Juin 2023

I- Contexte

L'habilitation au mariage au Maroc est limitée au certificat médical délivrée par les médecins, aux couples désirant se marier suite à un examen médical et un entretien. Aucune sensibilisation ni formation n'est appréhendée aux jeunes pour les initier au mariage et au respect de chacun. L'AMPF, en collaboration avec UNFPA, a comblé ce besoin en élaborant le livret de "L'habilitation des jeunes au Mariage", destiné aux adouls en vue de sensibiliser les jeunes fiancés pour prévenir les risques liés à la santé sexuelle et reproductive et à la violence basée sur le genre.

Afin de rendre le livret plus accessible et sensibiliser un plus grand nombre un nombre plus important de jeunes, le contenu du livret a été développé sous forme de MOOC ouvert au grand public et proposant un apprentissage de manière ludique et interactif. Chaque module est constitué d'une vidéo de sensibilisation, d'un quiz d'évaluation et d'une fiche synthétique téléchargeable lors de la validation de chaque module. Cette présente consultation consiste à concevoir une campagne digitale interactif de promotion du MOOC sur l'habilitation des jeunes au mariage qui a pour but de sensibiliser les communautés virtuelles au Maroc sur l'importance de l'habilitation des jeunes au mariage et de les inciter à compléter le MOOC. La campagne digitale sera diffusée sur les réseaux sociaux et les plateformes digitales de l'AMPF. Des vidéos promotionnelles seront créées pour promouvoir le MOOC interactif et des infographies seront également conçues pour expliquer les différentes étapes du MOOC interactif et les avantages d'y participer.

II- Objectifs de la consultation

À travers cette consultation, nous visons à :

- Accroître la sensibilisation des communautés virtuelles au Maroc sur l'importance de l'habilitation des jeunes au mariage en mettant en avant les enjeux et les bénéfices de cette pratique.
- Encourager l'engagement des membres des communautés virtuelles envers le MOOC interactif en les incitant à participer activement à la formation.
- Atteindre un public large et diversifié en utilisant des stratégies de diffusion efficaces.
- Diffuser du contenu de la présente campagne digitale reposera sur l'élaboration d'une stratégie qui vise à créer des espaces d'échange autour du sujet susmentionné.

- Accroître le nombre des followers et leur engagement sur nos différents réseaux sociaux.

III- Taches du consultant

- Développement de la méthodologie de la campagne digitale ;
- Développement du concept, de l'hashtag, des messages et du contenu de la campagne ;
- Production de 5 vidéos d'animation (Motion design) et 15 visuels créatifs adaptés aux formats ;
- de nos différents réseaux sociaux ;
- Élaboration d'un plan de diffusion qui s'étale sur une période de 20 jours ;
- Publication de ses productions sur les réseaux sociaux de l'AMPF ;
- Gestion globale de la campagne (Réalisation, diffusion et sponsorisation des publications) en concertation avec l'équipe de l'AMPF ;
- Élaboration du rapports des statistiques post-campagne.

IV- Résultats attendus

- Une campagne de communication sur l'habilitation des jeunes au mariage est conçue et diffusée.
- La redirection et l'accès des jeunes a la plateforme du MOOC est facile et accessible via le code QR affichés dans les dépliants et affiches.

V- Produits et livrables

Le prestataire doit fournir les éléments suivants :

- Campagne de communication avec tous ces éléments : graphiques, animations, textes de publication, plan de diffusion et de sponsoring.

VI- Durée de la prestation

La durée maximum d'exécution de la prestation est fixée à **30 jours (1 mois)** à compter de la date de signature du contrat, y compris les délais de conception, dessins, validation et livraison du produit final.

VII- Qualification et expérience requise

Une attention particulière sera accordée à la qualification des consultants affectés à la réalisation de l'intervention souhaitée, qui doit requérir des compétences prouvées sur des interventions similaires.

Le prestataire sera sollicité à présenter des expériences de travail similaires déjà réalisés.

VIII- Le dossier de soumission

Le consultant/e devra présenter un dossier de soumission comportant :

- Une offre technique comprenant une note méthodologique de travail expliquant comment il/elle va procéder pour accomplir sa mission et comportant le chronogramme détaillé de l'intervention ;
- Le CV des personnes proposées pour la mission en expliquant la composition de l'équipe dans cette mission ;
- 3 références professionnelles en lien avec l'objectif de l'assistance technique ;
- Le lien vers des exemples de travail similaire déjà réalisé ;
- Une offre financière détaillant le taux journalier et l'enveloppe global.

La proposition doit être envoyée en un seul fichier word avec une copie PDF à l'adresse suivante : ampf.recrutement@ampf.org.ma, **au plus tard le 04 juin 2023 à minuit heure du Maroc.**

N.B : Seuls les candidats retenues seront contactés.